

cliff mag

Expériences
Pratiques
Expertises

image

Passés les grands travaux annuels pour tous ceux d'entre nous qui clôturent à fin décembre, le Cliff a repris au printemps ses activités et traité de nombreux sujets fondamentaux pour nos métiers. Vous retrouverez dans cette newsletter l'aperçu (comptes rendus détaillés disponibles sur le site) de nos partages d'expériences, de pratiques et d'expertises, qui sont l'ADN de notre association. Nouveautés réglementaires majeures et évolutions sur les marchés financiers continuent de révolutionner notre quotidien ! Bon courage pour ceux qui publient leurs résultats semestriels et très bel été à tous !

Olivier Psaume, Président du Cliff

cliff mag



ÉDITION 2019 DU GUIDE Cadre et Pratiques de Communication Financière

La **12^{ème} édition du Guide annuel "Cadre et Pratiques de Communication Financière"** est parue le 5 juillet dernier, à l'occasion d'une conférence "Prospectus 3 et URD" (voir infra) organisée par les trois partenaires éditeurs du guide : **Bredin Prat, Cliff et PwC**.

L'édition 2018 avait anticipé un certain nombre d'évolutions en matière d'information extra-financière, avec notamment la mise en place de la déclaration de performance extra-financière. Cette année, la nouveauté majeure concerne l'entrée en vigueur du document d'enregistrement universel.

Parce qu'il est synthétique et pédagogique, ce guide répond aux questions quotidiennes de ses utilisateurs, dirigeants et personnes en charge de la communication financière.

cliff mag



Règlementation

PROSPECTUS 3 ET URD

Dans le cadre du règlement européen Prospectus 3, le document d'enregistrement universel (*universal registration document* – URD) va succéder au document de référence à compter du 21 juillet 2019. Cette nouveauté vise à offrir aux investisseurs une information "concise et compréhensible". Elle consacre le document de référence issu de la pratique française, enrichi de **nouvelles informations sur la stratégie, l'information extra-financière, et d'une nouvelle façon de présenter les facteurs de risques** (nombre limité de catégories, hiérarchisation, quantification...). Ce nouveau document est aussi **allégé de quelques éléments**, comme notamment le rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de résultats.

Les premiers constats de l'AMF sur les pratiques de cette année confirment les résultats de **l'enquête flash** menée auprès des membres du **Cliff** en mai dernier, "**DDR 2018 en mode URD ?**".

Les guidelines définitives de l'ESMA ne seront publiées qu'en fin d'année. L'AMF fait donc en sorte d'assurer la transition pour les sociétés qui feront des émissions à compter du 21 juillet, tout en appliquant les procédures d'approbation imposées au niveau européen... et en préparant les publications à venir en 2020.

COMMENT GERER LA CONFIDENTIALITE DE L'INFORMATION...

AVANT SA PUBLICATION A L'ERE DU DIGITAL ? Tel était le thème d'un nouveau rendez-vous créé par le Cliff au printemps pour ses membres - un déjeuner thématique en petit comité pour des échanges informels -, sur un sujet délicat au regard de la réglementation sur le traitement de l'information privilégiée : comment **sensibiliser** les opérationnels enclins à valoriser les performances de leur division sur les réseaux sociaux, **sécuriser** le travail sur les données confidentielles et les échanges de ces données pour un nombre élevé de contributeurs initiés lors d'une publication de résultats, ou encore de tout autre information sensible? Autant de questions traitées sous un angle pratico-pratique.

A SAVOIR : L'ESMA CONSULTE SUR LE COURT TERMISME

(voir infra le thème du séminaire annuel du Cliff)

Sa consultation, **ouverte jusqu'au 29 juillet 2019**, porte sur les excès du court termisme sur les marchés financiers, afin de répondre à la demande d'un rapport par la Commission européenne sur notamment les impacts sur les politiques d'investissements à long terme des entreprises, les innovations ou encore la RSE.

VOIR TOUTES LES ACTUALITES REGLEMENTAIRES RELAYEES PAR LE CLIFF.

cliff mag



Relations
avec les marchés

LES IMPLICATIONS DE MIFID II SUR LE QUOTIDIEN DE L'IR

Avec pour objectif de réduire les coûts pour les investisseurs finaux et de les rendre plus transparents, MiFIDII, entrée en vigueur en janvier 2018, impacte principalement les *brokers* et les investisseurs... mais **les émetteurs subissent également des dommages collatéraux**, particulièrement sur le volume et la qualité de la recherche, ainsi que sur l'organisation du *corporate access*.

La deuxième édition de l'enquête menée par le Cliff auprès des émetteurs dans le cadre du projet de place MiFIDVision permet d'évaluer ces impacts (voir infra). **Qu'en pensent les investisseurs et que conseillent-ils aux IR ?** Tout d'abord de **soigner leur site web**, qui est la porte d'entrée vers les informations dont ont besoin les investisseurs ; de **former les analystes juniors**, de plus en plus nombreux ; et surtout d'**entretenir la relation avec les investisseurs** en privilégiant les **rencontres qualitatives**. Il s'agit avant tout de faire partager la stratégie et les valeurs de l'entreprise tout en contractant des liens de long terme.

MIFIDVISION 2019

La deuxième édition de l'enquête menée par le Cliff auprès des émetteurs dans le cadre du projet de place MiFIDVision, initié par la SFAF, confirme les tendances constatées depuis deux ans en terme de couverture par les analyses financiers : une **baisse de la couverture globale** (certes limitée à -2% sur un an, mais contrastée selon la taille des sociétés) ; et une **augmentation du recours à la recherche sponsorisée** pour les sociétés de moins de 500 M€ de capitalisation (80% d'entre elles y ont recours en 2019 vs 60% en 2018 - et elle représente l'intégralité de la recherche pour les 2/3 d'entre elles).

Outre la baisse de son volume, les émetteurs constatent une **baisse de la qualité de la recherche**, avec la juniorisation des équipes. Enfin l'accès aux investisseurs est plus compliqué et plus chronophage, avec de premiers effets sur le travail et l'organisation des équipes de communication financière.

Un processus de fonds est en cours. Conscient de cette tendance, le Collège de l'AMF a mandaté un de ses membres et le Président de la SFAF pour explorer des pistes concrètes avec toute la Place d'ici à novembre prochain pour le **lancement d'actions avant la fin de l'année**.

CONSENSUS ET SITE INTERNET, CMD ET AUTRES EVENEMENTS POUR LES INVESTISSEURS, TRADUCTION DES DOCUMENTS

Ces sujets au coeur des métiers de la communication financière ont tous fait l'objet, en 2018 et 2019, d'**enquêtes rapides menées par des émetteurs membres du Cliff auprès de leurs pairs**. Il s'agissait, pour leurs initiateurs, de connaître les pratiques afin de prendre une décision sur une évolution envisagée de leurs process.

Traité par l'AMF dans sa doctrine, le délicat sujet de la **publication du consensus** fait régulièrement l'objet de débats au sein du Cliff. De quel consensus parle-t-on ? Du consensus "maison" réalisé à partir des informations collectées par l'émetteur auprès des analystes. Certains juristes émettent quelques objections à sa publication sur le site Internet. Pourrait-elle être assimilée *de facto* à une *guidance* ? Le débat n'est pas clos !

L'Investor / Capital Market Day est un sujet tout aussi stratégique, nécessitant de longs préparatifs et impliquant le *top management*. Des alternatives existent : visites de sites, lorsque les activités s'y prêtent, ou encore *Investor Teach-in* (un format thématique court, pédagogique, sans thématique stratégique et éventuellement dématérialisé). A noter que les supports de présentations de ces événements sont moins présents sur les sites des émetteurs que ceux des CMD.

Enfin l'exercice de la **traduction** n'est plus systématique : les pratiques sont très partagées pour les résultats trimestriels et l'anglais clairement dominant pour les CMD. Un argument pour convaincre le management et gagner un temps précieux !

RETROUVEZ LES TRANSCRIPTIONS DE TOUTES LES REUNIONS DU CLIFF POUR ETRE INFORMES EN TEMPS REEL, ABONNEZ-VOUS A NOTRE ALERTE DANS L'ESPACE MEMBRE

cliff mag



Ecosystème

RAISON D'ETRE

Qu'est-ce que la raison d'être ? Il s'agit d'un **engagement** qui doit être authentique, sincère, démontrable et durable, au-delà des évolutions de l'entreprise, managériales ou économiques.

Pourquoi la raison d'être ? A la vocation économique de l'entreprise s'ajoute un **rôle à jouer dans la société** et la nécessité de répondre à la quête de sens de chacune des parties prenantes.

Pour qui ? La raison d'être doit donner une **vision très transversale de l'entreprise** afin d'être intelligible pour tous. Pour les investisseurs, il s'agit d'expliquer que performance financière et responsabilité sociale ne sont pas contradictoires, en montrant par exemple comment un engagement permet de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Comment ? Le déclencheur de l'élaboration de la raison d'être est différent selon les entreprises, mais la **loi PACTE** a indéniablement donné une **impulsion majeure**. La raison d'être doit être **portée par le dirigeant** et la clé de l'adhésion en interne est la participation du plus grand nombre au process d'élaboration et à sa mise en œuvre dans la durée.

*Un débat mené avec **Entreprises et Médias**, communication corporate et communication financière devant s'allier pour convaincre.*

TOUTES LES ACTUALITES DE L'ECOSYSTEME SONT SUR WWW.CLIFF.ASSO.FR

Comment concilier la **gestion d'un quotidien très opérationnel**, de plus en plus perturbé par la vitesse de circulation de l'information auprès d'un public élargi, dans un contexte réglementaire renforcé, et la **communication sur la vision de long terme de l'Entreprise** ? Afin de remplir sa mission, l'IR doit assurer cet équilibre subtil.

Deux tables rondes en plénière :

- **Comment préserver l'image de l'entreprise face à l'instantanéité de l'information ?**
- **Comment émanciper la vision stratégique du monde de l'immédiat ?**

Trois ateliers parallèles :

- **Reporting, guidance, MAR** : arbitrer, cadrer et se conformer
- **Ciblage** : équilibrer pour assurer la liquidité et supporter la stratégie long terme
- **ESG** : coordonner les trois pôles pour les situations de court terme et les objectifs de long terme

Les tables rondes et ateliers seront animés par des *investor relations*, des membres du Cliff interviendront, ainsi que de nombreuses personnalités extérieures au Cliff :

- **Lucia Dumas Bezian**, Directrice Générale – Communication et Affaires Publiques de L'OREAL
- **Anne Méaux**, Présidente d'IMAGE SEPT
- **Thierry Moulouguet**, ancien Directeur général adjoint en charge des finances de RENAULT, Administrateur de FIMALAC
- **Charles Henri Nème**, Gérant du fonds CERES chez EXANE Asset Management
- **Arnaud Perès**, Avocat chez MAYER BROWN
- **Laurence Vandaele**, Directrice de la RSE de NEXANS
- **Damien Viel**, Directeur Général de TWITTER FRANCE

Lundi 16 décembre 2019 à partir de 14h

Hôtel du Collectionneur

51-57, rue de Courcelles - 75008 Paris

Ouverture des inscriptions en septembre.



MOBILITE IR : DESORMAIS SUR LE SITE PUBLIC

Les offres de postes dans les départements de communication financière des sociétés représentées au Cliff sont désormais accessibles sur le site public.

POUR TOUT SAVOIR SUR LE CLIFF...

Quel est le profil des membres du Cliff ? Qui gouverne le Cliff ? Quelles sont les activités proposées tout au long de l'année ? Quelles sont les actions de Place menées ?

Vous pouvez naviguer sur www.cliff.asso.fr.. ou tout simplement [lire le compte-rendu de l'Assemblée générale 2019](#) !



Cliff - Tour Praetorium 14, Place des Reflets 92400 Courbevoie La Défense
Tél. 01 47 76 05 70 | cliff@cliff.asso.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages, [cliquez ici](#)